



APPEL D'OFFRES OUVERT

Section I : Pouvoir adjudicateur

I.1) NOM ET ADRESSES

Conseil Départemental de l'Indre, Numéro national d'identification : 22360001600016, Place de la Victoire et des Alliés - CS 20639, Point(s) de contact : Pour obtenir des informations complémentaires, les candidats devront faire une demande écrite par l'intermédiaire de la plateforme www.achatpublic.com – Point de contact (copie de sauvegarde, problème d'accès...) : DGARTPE: Tel : 02.54.08.37.55/56/54/52, 36020, Châteauroux Cedex, F, Courriel : drtp-smgp@indre.fr, Code NUTS : FRB03

Adresse(s) internet :

Adresse principale : <http://www.indre.fr>

Adresse du profil acheteur : <http://www.achatpublic.com>

I.2) PROCÉDURE CONJOINTE

I.3) COMMUNICATION

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet, à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues : le ou les point(s) de contact susmentionné(s)

Les offres ou les demandes de participation doivent être envoyées : par voie électronique à l'adresse : <https://www.achatpublic.com>

I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR

Autorité régionale ou locale

I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE

Services généraux des administrations publiques

Section II : Objet

II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ

II.1.1) Intitulé :

**Souscription et gestion de contrats d'assurance à effet
du 1^{er} janvier 2024 – 2 Lots -**

Numéro de référence :

II.1.2) Code CPV principal :

Descripteur principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.1.3) Type de marché

Services

- II.1.4)Description succincte : Souscription et gestion de contrats d'assurance à effet du
1^{er} janvier 2024 – 2 Lots -
- II.1.5)Valeur totale estimée :
Valeur hors TVA : 782 000 euros
- II.1.6)Information sur les lots :
Ce marché est divisé en lots : oui
Il est possible de soumettre des offres pour tous les lots
Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

II.2.1)Intitulé : **Dommages aux biens**

Lot n° : 1

II.2.2)Code(s) CPV additionnel(s)

Code CPV principal : 66510000

Descripteur supplémentaire :

II.2.3)Lieu d'exécution

Code NUTS : FRB03

Lieu principal d'exécution :

II.2.4)Description des prestations : Le lot est constitué de 2 parties. La partie 1 sera réservée aux prestations d'assurance. La partie 2 sera réservée aux prestations de gestion. Le candidat sera : - soit un assureur seul sans intermédiaire (qui s'engagera pour l'intégralité des prestations, parties 1 et 2), - soit un assureur et son mandataire, agent (qui s'engage, ensemble, à la réalisation de l'intégralité des prestations, parties 1 et 2), - soit un groupement conjoint constitué d'un assureur et d'un intermédiaire, courtier par exemple, représenté par le mandataire désigné (chaque partie s'engageant alors pour la réalisation des prestations lui incombant : l'assureur s'engage pour les prestations de la partie 1 et l'intermédiaire pour les prestations de la partie 2). Il est précisé que le groupement constitué entre l'assureur et le courtier ne peut pas se présenter, en fonction du niveau financier des engagements de l'assureur, sous une autre forme que sous celle du groupement conjoint. Il est rappelé que les candidats doivent : - Pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent ; - Pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'ORIAS.

II.2.5)Critères d'attribution

critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité technique de l'offre / Pondération : 10

2. Qualité des prestations de gestion / Pondération : 4

Prix :

1. Prix / Pondération : 6

II.2.6)Valeur estimée

Valeur hors TVA : 326 000 euros

II.2.7)Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

- II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer
Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :
- II.2.10) Variantes
Des variantes seront prises en considération : oui
- II.2.11) Information sur les options
Options : non
- II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques
- II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne
Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non
Identification du projet :
- II.2.14) Informations complémentaires : Description des variantes : La personne publique prévoit des solutions de franchise qualifiées de variantes auxquelles les candidats sont invités à répondre. Cette réponse aux solutions de franchise n'est pas obligatoire mais vivement conseillée. Les variantes libres sont interdites.
Mots descripteurs : Assurance

II.2) DESCRIPTION

- II.2.1) Intitulé : **Responsabilité générale, individuelle accidents, protection juridique et fonctionnelle**
Lot n° : 2
- II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)
Code CPV principal : 66510000
Descripteur supplémentaire :
- II.2.3) Lieu d'exécution
Code NUTS : FRB03
Lieu principal d'exécution :
- II.2.4) Description des prestations : Le lot est constitué de 2 parties. La partie 1 sera réservée aux prestations d'assurance. La partie 2 sera réservée aux prestations de gestion. Le candidat sera : - soit un assureur seul sans intermédiaire (qui s'engagera pour l'intégralité des prestations, parties 1 et 2), - soit un assureur et son mandataire, agent (qui s'engage, ensemble, à la réalisation de l'intégralité des prestations, parties 1 et 2), - soit un groupement conjoint constitué d'un assureur et d'un intermédiaire, courtier par exemple, représenté par le mandataire désigné (chaque partie s'engageant alors pour la réalisation des prestations lui incombant : l'assureur s'engage pour les prestations de la partie 1 et l'intermédiaire pour les prestations de la partie 2). Il est précisé que le groupement constitué entre l'assureur et le courtier ne peut pas se présenter, en fonction du niveau financier des engagements de l'assureur, sous une autre forme que sous celle du groupement conjoint. Il est rappelé que les candidats doivent : - Pour les assureurs, être titulaires des agréments ministériels nécessaires pour garantir les risques pour lesquels ils répondent ; - Pour les intermédiaires, être en conformité avec la réglementation sur l'intermédiation et s'être inscrit auprès de l'ORIAS.
- II.2.5) Critères d'attribution
critères énoncés ci-dessous

Critère de qualité

1. Qualité technique de l'offre / Pondération : 10
2. Qualité des prestations de gestion / Pondération : 4

Prix :

1. Prix / Pondération : 6

II.2.6) Valeur estimée

Valeur hors TVA : 456 000 euros

II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 60

Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : non

Description des modalités ou du calendrier des reconductions :

II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

Critères objectifs de limitation du nombre de candidats :

II.2.10) Variantes

Des variantes seront prises en considération : oui

II.2.11) Information sur les options

Options : non

II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : non

Identification du projet :

II.2.14) Informations complémentaires : Description des variantes: La personne publique prévoit des solutions de franchise qualifiées de variantes auxquelles les candidats sont invités à répondre. Cette réponse aux solutions de franchise n'est pas obligatoire mais vivement conseillée. Les variantes libres sont interdites.

Mots descripteurs : Assurance

Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique

III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

Liste et description succincte des conditions : Formulaire de candidature

III.1.2) Capacité économique et financière

Liste et description succincte des critères de sélection : Formulaire de candidature

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.3) Capacité technique et professionnelle

Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis : Formulaire de candidature

Niveau(x) spécifique(s) minimal/minimaux exigé(s) :

III.1.5) Informations sur les marchés réservés :

III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

III.2.1) Information relative à la profession

La prestation est réservée à une profession déterminée

Références des dispositions législatives, réglementaires ou administratives applicables : Code des assurances

III.2.2) Conditions particulières d'exécution :

III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : NON

Section IV : Procédure

IV.1) DESCRIPTION

IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

IV.1.3) Informations sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

Dans le cas d'accords-cadres - justification d'une durée dépassant quatre ans :

IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

IV.1.5) Information sur la négociation

IV.1.6) Enchère électronique :

IV.1.8) Information concernant l'accord sur les marchés publics (AMP)

Le marché est couvert par l'accord sur les marchés publics : oui

IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

IV.2.1) Publication antérieure relative à la présente procédure

Numéro de l'avis au JO série S :

IV.2.2) **Date limite de réception des offres ou des demandes de participation 22 septembre 2023 à 17h00**

IV.2.3) Date d'envoi estimée des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

Date :

IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation : français

IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre :

L'offre doit être valable jusqu'au :

ou

Durée en mois : 3 (A compter de la date limite de réception des offres)

IV.2.7) Modalité d'ouverture des offres

Date : 25 septembre 2023 - 11:00

Informations sur les personnes autorisées et les modalités d'ouverture :

Section VI : Renseignements complémentaires

VI.1) RENOUELEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Justification à produire quant aux capacités du candidat :

-Lettre de candidature : Le candidat utilise et fournit la lettre de candidature et d'habilitation du mandataire et tous documents relatifs aux pouvoirs de la personne habilitée à engager l'entreprise soumissionnaire.

-Déclaration du candidat Dc2 :

- pour les assureurs : agréments ministériels en cours de validité relatifs à la garantie des risques objet du marché.

- Pour les intermédiaires : inscription auprès de l'ORIAS en cours de validité.

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global réalisé au cours des trois derniers exercices disponibles.

- Déclaration du rapport de solvabilité requis (Scr) sur les trois derniers exercices.

- Preuve d'une assurance de responsabilité civile professionnelle.

- Liste des principaux services fournis au cours des 3 dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut par une déclaration du candidat.

-Copie du jugement si le candidat est en redressement judiciaire.

Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent : Financement sur les crédits inscrits aux budgets départementaux.

Paiement par virement administratif dans un délai maximum de 30 jours après réception de la facture par la collectivité ou son représentant

VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS

VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif, 2 Cours Bugeaud CS 40410, 87011, Limoges Cedex, F,

Téléphone : (+33) 5 55 33 91 55, Courriel : greffe.ta-limoges@juradm.fr, Fax : (+33) 5 55 33 91 55

VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation :

VI.4.3) Introduction de recours :

Précisions concernant les délais d'introduction de recours : • Référé pré-contractuel avant la signature du marché (article L551-1 du code de justice administrative français) • Référé contractuel jusqu'au 31ème jour suivant la publication de l'avis d'attribution (R 551-7 du Code de Justice Administrative) • Référé suspension dans les deux mois à compter de leur publication contre les actes détachables du contrat (article L. 521-1 du Code de justice administrative). • Recours pour excès de pouvoir dans les deux mois à compter de la notification ou de la publication de la décision administrative concernée (article R.421-1 du Code de justice administrative). •

Recours de plein contentieux dans les deux mois à compter de l'accomplissement des

mesures de publicité appropriées ; dès la signature du contrat, le concurrent évincé n'est plus recevable à déposer un recours pour excès de pouvoir • Recours indemnitaire après demande préalable au pouvoir adjudicateur, dans le délai de déchéance quadriennale.

VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus sur l'introduction de recours :

VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS 10/07/2023